

« POLICE VEILLE »
Demande de surveillance
en cas d'absence

*Quelques
conseils préventifs*

- Par ce formulaire, je souhaite obtenir une surveillance policière de mon domicile durant la période indiquée au verso
- Je m'engage à prendre les mesures de sécurité nécessaires, telles que:
 - ⇒ ne pas laisser de message indiquant mon absence sur une porte, sur le répondeur ou les réseaux sociaux
 - ⇒ à fermer correctement portes et fenêtres
 - ⇒ à faire relever ma boîte aux lettres, à donner à mon habitation une impression d'occupation
- Je m'engage à avertir vos services en cas de changement de dates de départ ou de retour anticipé



Pour que ma demande soit recevable:

1. Le formulaire doit être complet, daté et signé
2. Le formulaire doit être transmis aux services de police au plus tard une semaine calendrier avant mon départ
3. La période de surveillance doit être clairement mentionnée et devra couvrir une période d'au moins sept jours calendrier sans excéder deux mois
4. Une personne de contact doit être renseignée en cas de problème

